



Mont-Saint-Guibert, le 05 février 2019

Chers Membres,

L'ensemble du comité se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos familles une excellente année 2019 remplie de joie, bonheur et santé.

La réunion de début de saison se tiendra à la **buvette** le samedi **02 mars 2019** à partir de **09h00**.

A la fin de la réunion, nous procéderons au nettoyage de l'étang et de ses abords. Nous comptons encore une fois sur votre présence !

Planning de la journée :

- Réunion annuelle à partir de 09h00
 - Ordre du jour :
 - ❖ Bilan saison 2018 + état des comptes
 - ❖ Passage en revue du règlement, rappel de certains points et modifications éventuelles
 - ❖ Proposition des dates des déversements (16/03 – 20/04 - 18/05 – 22/06 – 14/09 – 12/10 – Challenge le 10/08)
 - ❖ Tour de table
- Nettoyage de l'étang. Merci d'apporter votre matériel (pelle, bêche, râteau, etc... si vous en avez)

Cette année, pas d'augmentation du prix du poisson prévue, donc le montant de la cotisation reste inchangé soit **130 euros**.

Ce montant devra être versé, uniquement, sur le compte **BE22001478158647** au nom du « Club de pêche Vivier-Le-Duc » et ce avant le **10/03/2019**. La référence de paiement doit mentionner « **cotisation 2019** » ainsi que **votre nom** et **votre prénom**. Tout retard ou non-paiement pour la date limite sera considéré comme volonté de démissionner.

Amicalement,
Pour le comité,
Patrick